

Stop béton... mais pas tout de suite

ENVIRONNEMENT

La fin de la bétonisation des sols en Wallonie, c'est pour 2050. D'ici là, il y a encore des territoires à « conquérir ». Cas concret.

« On l'ignore souvent. Mais Seraing est la commune la plus verte de la province de Liège : 75 % du territoire est en zone verte. Alors, pourquoi détruire tout ça ? On va réduire de moitié l'emprise de la forêt avec ce projet ! »

Xavier Spirlet est guide nature. Il est aussi vice-président de l'ASBL Bois du Val, un collectif citoyen qui milite pour préserver le bois du Val Saint-Lambert contre un gros projet immobilier, dont l'idée a germé il y a une bonne dizaine d'années : le Cristal Park.

Rue du Villencourt. À vol d'oiseau, nous sommes à 300 mètres des anciennes cristalleries.

Tout droit, c'est Flémalle. À gauche, un chemin creux bordé de haies vives, des prairies, deux étangs, une zone Natura 2000. Côté forêt, Xavier Spirlet longe le mur d'enceinte qui délimitait l'ancien site industriel. « Ce sera aussi la limite de la galerie commerciale », dit-il. Il s'arrête, regarde d'abord le plan puis, à ses pieds, le sentier forestier : « Ça veut dire que nous marchons sur ce qui va sans doute devenir demain une voirie à au moins deux bandes pour le charroi... »

Du logement, et alors ?

Le Cristal Park devrait en effet intégrer une galerie commerciale, mais aussi des bureaux, un hôtel, une zone de loisirs (accrobranche) et des logements. Au départ 200 appartements et 110 maisons. En décembre dernier, il n'était plus question de logements. L'échevine sérésienne du Développement territorial promettait qu'on ferait une croix dessus, pour limiter



Un des étangs du Bois du Val, à Seraing : le Cristal Park finira-t-il par s'imposer ?

l'imperméabilisation des sols. Mais le promoteur Immoval couve le projet. Quasiment au sens propre : le siège de la société immobilière est établi à côté, sur l'esplanade du Val Saint-Lambert. Et il se fait qu'Immoval ne compte pas renoncer au volet logement. Il faut en construire au moins 80. Ou 100. Ou 120.

Et d'ailleurs, pourquoi batailler contre des logements ? « Ceux-ci ne seront pas pour les Sérésiens. Ce sont des logements de standing. Par contre, à Seraing, il y a des hectares de zones industrielles à réhabiliter. Y compris sur ce site. Pourquoi ne

pas y faire du logement, au lieu de saccager des zones vertes ? », réagit Xavier Spirlet.

L'argument... en béton

Il montre la prairie, surélevée par rapport au chemin forestier : « Ça, c'est 10 hectares de zone tampon en cas d'inondations. Ça va disparaître. On va construire et bétonner. Cet été, on y a vu des buses, un milan royal... Si on perd la prairie, on les perd aussi. »

Le collège et le promoteur immobilier ont un argument de poids : on va créer 700 emplois. Imparable dans une commune où le taux de chô-

mage tourne autour de 30 %. « Oui, on va créer de l'emploi avec la galerie. Mais avec la saturation commerciale, les gens qui ont leur magasin route du Condroz finiront par perdre le leur... »

Observer, éduquer

Il résume : on va raser des arbres, imperméabiliser des sols, détruire des zones de grand intérêt biologique... Bon. Mais Seraing n'aurait pas le droit de changer son image ? De dénicher de nouvelles recettes ? D'attirer de nouveaux habitants ?

« On n'est pas contre des projets, reprend le porte-parole du collectif. Il y a du patrimoine et une architecture à valoriser. Mais le capital, c'est la nature. On pourrait valoriser le bâti, développer des espaces de promenades, un observatoire de l'environnement, peut-être un CRIE... Ça ne rendra pas la commune riche. Mais au moins, on pourra éduquer la jeune génération à la préservation de la nature. Ça éviterait déjà les incivilités qui coûtent cher dans une Commune. Mais je sais que, à la Ville, on nous prend pour des boy-scouts. »

On pourrait garder l'accrobranche ? C'est « nature » comme activité, ça, non ? « On va piétiner les sols, installer des équipements partout, faire du bruit... Il y aura des arbres. Mais je peux vous jurer que les animaux auront vite compris. Ils n'y seront plus. »

PASCALLE SERRET

Willy Borsus veut actualiser la « pièce maîtresse »

La Wallonie avance-t-elle dans son plan Stop béton ? Le ministre Willy Borsus vient de faire le point.

Il y a 10 ans, la Commission européenne lançait son « No net land take by 2050 ». Pas de nouvelle urbanisation en 2050. Chaque région devait s'y atteler, prendre des mesures pour atteindre l'objectif de ce « Stop béton ».

La Région wallonne s'y plie aussi. Mais il y a trois semaines, lors de la commission d'enquête parlementaire sur les inondations de la mi-juillet, la professeure de physique des sols et d'hydrologie Aurore Degré (Gembloux Agro-Bio Tech, ULiège) ne prenait pas de gants pour critiquer la politique d'urbanisation en Wallonie : « On consomme des surfaces de sol de façon éhontée. Des sols perméables qui rendent de grands services dans la régulation des flux d'eau », lançait-elle aux députés wallons. Et selon

elle, l'échéance 2050 arrivera trop tard.

Mardi, Véronica Cremasco (Écolo) et Marie-Martine Schyns (cdH) ont interrogé Willy Borsus, en charge de l'Aménagement du territoire. Où en sommes-nous du Stop béton wallon ?

Tester des modèles

En janvier 2020, un groupe d'experts a commencé à plancher sur ce dossier. Il vient de rendre ses conclusions. Elles seront présentées bientôt aux députés wallons. Mais Willy Borsus livre déjà ceci : « Le Schéma de développement du territoire (SDT) est apparu aux yeux des experts comme une pièce maîtresse pour intégrer et infléchir des trajectoires » de sortie de l'urbanisation des sols.

Le groupe d'experts a créé un outil d'aide à la décision, selon le ministre. « Cet outil permet de déterminer au niveau de la Wallonie, et des bassins, des tra-

jectoires de réduction de la bétonisation. Ce n'est pas une réponse unique. Mais on pourra tester une série de modèles », ajoute-t-il.

Il va aussi proposer à ses collègues du gouvernement une actualisation des contenus du SDT, sans remettre en cause les objectifs, mais pour y intégrer des trajectoires du Stop béton par bassin et permettre aussi une redéfinition des pôles (le SDT élabore un développement territorial autour de pôles). En tenant compte, entre autres, de l'avis du Conseil d'État, puisque la Ville d'Andenne, non reprise en tant que pôle, conteste le SDT.

Willy Borsus annonce qu'il fixera aussi un cadre pour la désartificialisation des espaces quand ils sont déjà rendus imperméables. Une autre façon peu évoquée d'envisager le Stop béton. Parce qu'une fois qu'une parcelle est bâtie, on la rend rarement à la nature. P.S.